

Depuis le début de cet été, c'est sur la question du drapeau que s'est concentrée l'activité de la Chambre des communes et toutes les mesures législatives du gouvernement ont été élaborées en fonction d'elle. Je ne veux aucunement laisser entendre que le gouvernement nous a privés d'un congé à Pâques; il reste cependant que nous n'avons pas eu de congé de Pâques. Nous n'avons pas eu de vacances d'été et je ne suis même pas sûr que nous aurons un congé à Noël, au train où vont les choses. Toutefois, le gouvernement peut être assuré que ni pot-de-vin, sous forme de congé, ni pressions, sous forme de menaces d'élections, ne m'empêcheront de me servir de chaque article du Règlement pour m'assurer que la méthode mise au point pour choisir un drapeau suscitera le moins d'amertume possible dans notre pays et saura maintenir l'unité nationale.

A mon sens, il n'y a aucune raison pour qu'existent des sentiments de rancœur entre nos collègues francophones et anglophones. Toutefois, si nous nous obstinons à vouloir imposer un drapeau aux Canadiens, je ne vois pas comment nous pourrions éviter les sentiments acrimonieux. Nous pouvons y parvenir en adoptant la proposition visant à tenir un plébiscite, même durant les prochaines élections, si cela peut réduire les dépenses. Si nous faisons preuve de collaboration à cet égard, nous pourrions sûrement choisir un drapeau national distinctif dont tous les Canadiens seront fiers, aussi bien les francophones que les anglophones, et nous éviterons ainsi beaucoup d'aigreur. Ne prenons aucune décision hâtive. Évitions les pressions constantes et les menaces d'élections. Mettons fin à ce qu'on a fait jusqu'à maintenant et dissolvons le débat sur le drapeau des autres travaux de la Chambre. Les députés sont soumis à des pressions depuis que la Chambre a été saisie du problème au cours de la présente session. A n'en pas douter, les représentants sont aussi las d'en entendre parler que l'ensemble des Canadiens. (*Applaudissements*) Toutefois, cela ne m'empêchera pas d'en discuter dans l'espoir que nous pourrions en arriver à une solution satisfaisante, dans l'intérêt du Canada.

A titre personnel, je proposerais l'établissement d'un bulletin de vote illustrant plusieurs modèles appropriés, établi par suite de concessions mutuelles, afin que les électeurs puissent faire leur choix lors des prochaines élections générales. Par suite des discussions qui ont eu lieu à la Chambre et par tout le pays à propos du pavillon rouge et du modèle trifolié, aucun de ceux-là ne devrait figurer sur le bulletin de vote. Le modèle unifolié proposé actuellement pourrait être

considéré comme un compromis acceptable et figurer sur un tel bulletin de vote, car c'est le modèle recommandé par le comité du drapeau.

A ce propos, trois modèles de drapeaux ont été distribués à la Chambre dans les dernières 24 heures. Ils pourraient être acceptables et figurer sur ce bulletin de vote. D'autres modèles ont intéressé nos collègues de langue française au sein du parti et je suis certain que ces dessins pourraient être soumis au peuple sur un bulletin de vote. Je crois que cinq ou six modèles miniatures en couleurs devraient être placés sur un bulletin de vote de grandeur appropriée afin de permettre au peuple du Canada de faire son choix. Ce choix se ferait en marquant le chiffre 1 à côté du premier choix, le chiffre 2 à côté du deuxième choix, le chiffre 3 à côté du troisième choix et ainsi de suite. A mon avis, on devrait calculer les résultats d'un tel plébiscite d'après le régime d'un seul vote transférable. C'est-à-dire que tous les votes en faveur du dernier modèle choisi pourraient être attribués aux autres. Tous les votes favorisant le deuxième modèle choisi devraient alors être assignés aux autres, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un modèle recueille une majorité évidente. Ce n'est pas là une nouvelle manière de voter; on y a eu recours dans la province d'Alberta pendant de nombreuses années dans les circonscriptions uninominales. Il en a aussi été fait usage dans les autres provinces, je crois. La méthode employée pour calculer les résultats d'un plébiscite comme on en a proposé un serait à l'épreuve des fausses manœuvres. Peu importe le modèle qui figurerait sur un bulletin de vote—si tous les modèles représentaient un compromis raisonnable—et qu'aurait choisi la majorité des votants, personne ne serait perdant et tous les citoyens de langue française ou anglaise auraient raison d'en être fiers. Ceci éliminerait ou réduirait au minimum toute amertume et toute controverse. Je suis heureux de m'associer à tous les autres députés à la Chambre qui sont disposés à faire durer le débat dans l'espoir que la raison l'emportera, que le gouvernement, dans sa sagesse, trouvera un moyen de choisir un drapeau national qui menace moins l'unité nationale que l'imposition d'un drapeau par un vote à la Chambre.

On a accusé notre parti d'obstruction et j'aimerais traiter de ces accusations.

Des voix: Le vote!